L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI, 7 AOUT 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LUDUMIRY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an.

DEMANDES.

ON demande à louer une maison dans le 2me district de Royale à Remparts et pas plus bas que l'Esplanade. S'adresser P. O. Box 120. 6 août—

A VENDRE.

A VENDRE—Un wagon plein de beaux chevaux venant d'être reçus. Bas prix. Ventes rapides. Transactions loyales. Venez voir, c'est notre devise. Vous ferez de bons marchés. HILL BROS, Exposition Boulevard. Terminus de la ligne des chars urbains Prytanée.
5 août—6f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Charles Roths vs Thomas E. Evershed.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 14,551— En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Robt H. Marr, Jr., juge de la 4me Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, siégeant comme juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente, à l'encan, à la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles entre Commune et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 septembre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du dit défendant dans et à la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Esplanade, le Chemin du Bayou et la rue Robertson, désigné par le No 1, et mesurant 61 pieds 1 pouce 4 lignes de face rue Claiborne, 55 pieds, 2 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Esplanade, 44 pieds 3 pouces sur la ligne vers le Chemin du Bayou, contigu au lot No 2 et 48 pieds de largeur sur la ligne à l'arrière.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. dans le Deuxième District de cette ville, et le même que ci-dessus décrit et désigné par le No 2, et mesurant 21 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne sur 57 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté le plus près du lot No 2, le plus près de la rue Esplanade, 32 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne vers le Chemin du Bayou et 25 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne à l'arrière.

Acquis de la succession de Robert J. Ker, le 9 juillet 1889, pardevant Henry E. Ker, notaire, enregistré dans le C. O. B. 130, folio 953.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
5 août—5 12 19 26—sept 2 5

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Philip Greuling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 33,838—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Marie Neumann, exécutrice testamentaire, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 août—7 12 16

Succession de Julius Lehman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,559—Division C—Attendu que Gustave Lehman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Julius Lehman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
5 août—5 10 14

Succession de John H. Rahders.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,780—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Dr R. A. Gabert exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
2 août—2 7 11

Succession de Minerva Payne, femme décédée de Warren Payne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,556—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
31 juil—31—août 5 9

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 33,518 Adolph Keitel vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des propriétés du pétitionnaire Adolph Keitel soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire, à son bureau, No 7 rue du Camp, en cette ville, le VENDREDI, 28me jour d'août 1891 dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur la demande du pétitionnaire pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Geo. C. Preot, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1891.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme: M. GUIRAUD, Député Greffier.
26 juil—26 31 août 4

F. J. Zeeringer vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32,797—Division "A"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par L. K. Jung, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
2 août—2 7 11

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,529—Division B—Albert Bagur vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Albert Bagur soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Antoine Doriocourt, notaire en son bureau, No 18 rue Orléans, en cette ville, le JEUDI, 1er jour de septembre 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur la demande du pétitionnaire pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1891.
[Signé] FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme: ALEX LUMINAIS, Député Greffier.
31 juil—3f au 1er sept

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 33,424 — Division D—H. Kern & Son vs leurs créanciers. — Ordre de Cour. — Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires la raison commerciale de H. Kern & Son, composée de Henry Kern et Emile Kern soit convoquée et tenue pardevant Abel Dreyfous, Esq., notaire, à son bureau, No 23 rue du Camp, en cette ville, le SAMEDI, 15me jour d'août 1891, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit, et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que John C Wickliffe, Esq, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1891.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A., siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D., maintenant absent en congé.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
11 juil—3f au 15 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, —No 33,443—Division D—Edward Bonnet vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward Bonnet, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant T. Wharton Collens, notaire, en son bureau, dans la bâtisse Morris, le LUNDI, 17me jour d'août 1891, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Mercer Patton, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1891.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
18 juil—3 f au 17 août.

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille [illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 5 AOUT—CLASSE No 284. Tirage de 4 heures P. M.

30	40	79	22	64	29	70	19	43	58	41	11

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous apposons notre signature Ce 5 août 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU. W. F. PINCKARD. Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les [illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et **les grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots. Attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

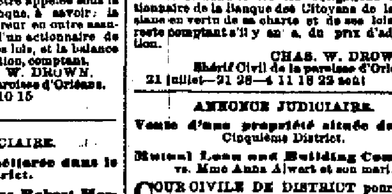

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 11 AOUT 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de...	100,000...	100,000
1 Lot de...	50,000...	50,000
1 Lot de...	25,000...	25,000
2 Lots de...	10,000...	20,000
5 Lots de...	5,000...	25,000
25 Lots de...	1,000...	25,000
100 Lots de...	500...	50,000
200 Lots de...	300...	60,000
500 Lots de...	200...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de..	$500, soit...	$50,000
100 Lots de..	$300,...	30,000
100 Lots de..	$200,...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit...	$99,900
999 Lots de	$100,...	99,900
3,134 Lots se montant à...		$1,054,800

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs. 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,** Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institution d'Etat.** Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTREES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance [illegible] lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Lise Coulon et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 31,143 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le Faubourg Marigny, faisant partie du terrain No 174 sur le plan du dit faubourg, dans le carré borné par les rues Royale, anciennement Casacalvo, Espagne, Mandeville et Dauphine, anciennement Grands-Hommes, faisant le coin et mesurant trente-neuf pieds, mesure française, rue Casacalvo, sur quatre-vingt-quatre pieds de profondeur et de façade rue Espagne, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec soixante-dix actions du fonds capital de la Banque des Citoyens en nantissement et attachées à la dite propriété.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions: Une somme comptant suffisant à payer la réclamation de la demanderesse, $136, montant du prêt (stock loan) avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er mai 1883 et une autre somme de $1,200.00 le montant des contributions sur les dites actions de stock, avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1888 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1889, et les frais et dépenses de procédure et de vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur en outre assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué, dette non encore due mais sujette à être appelée sous la charte et les lois de la Banque, à savoir: la somme de $7,200, et l'acquéreur en outre assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque sous sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juil—13 20 27—août 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Premier District.

Wm G. Chamberlain vs Robert Moston.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 33,311.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commercial, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et servitudes qui en dépendent ou qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet original No 28, maintenant 558, borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido et Rocheblave. Le dit lot est désigné par le No six, sur un plan de subdivision du dit îlet en trente quatre lots par A. De Armas, député voyer de la ville, daté le 4 avril 1885, et déposé pour référence et rapport à un acte de dépôt pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, daté le 15 juin 1885 et mesure trente pieds trois pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juil—15 22 29—août 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Premier et du Deuxième Districts.

Succession de Mme Ann Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 31,031.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 29 juin 1891, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. **Quatre certains lots de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues David, St Louis, Salomon et Conti, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre, conformément à un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, le 21 avril 1856, déposé en l'étude de Philippe Lacoste, notaire. Les dits lots de terre, mesurant chacun, au pied américain, trente-un pieds, onze pouces et quatre lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Conti et David. Etant la même propriété que feu Mme Anne Smith a acquise de James Doslan conformément à un acte passé pardevant Philippe Lacoste, ancien notaire, le 15 octobre 1858.

2° **Un certain lot de terre,** situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, Johnson et Galvez, mesurant un pied anglais et trente trois pieds un pouce de face à la rue Commune, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Acquis par la décédée Mme Anne Smith de John Ochiglevich, par acte passé pardevant E. Barnett, notaire, le 16 octobre 1866.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27—3 8 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. George Pandely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,378—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, rue Marigny, entre Moreau et Victoire, (et l'autre rue étant Mandeville,) désigné par le No 45, sur un plan du faubourg Marigny, fait par Nicholas Deferrier, et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire, le dit lot mesurant cinquante pieds de face à la rue Marigny sur cent quarante cinq pieds de profondeur, tel qu'il appert au plan. Ensemble avec quarante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane garanties et attachées à ladite propriété.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaintif, soit la somme de $240, montant du prêt (stock loan) avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er novembre 1883 et une autre somme de $1200 montant des contributions sur les dites actions avec 8 0/0 d'intérêt par an sur chacun des neuf appels annuels pour contribution de $120 chacun à partir du jour de l'appel, l'appel étant le 1er de l'an de chaque année depuis 1881 à 1890 inclusivement et les frais et charges de l'affaire et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur, en outre, assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué, dette non encore due, mais sujette à être appelée sous la charte et les lois de la Banque, à savoir la somme de $4,200, et l'acquéreur en outre assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque sous sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 juil—21 28—août—4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Miro (dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Dumaine et Galvez).

Victor Renier vs François P. Rariba.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,460—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville le SAMEDI, 29 août 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Miro, Dumaine et Galvez, mesurant trente-deux pieds, huit pouces et quatre lignes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de cent neuf pieds et de face à la rue Miro, le tout plus ou moins.

Titre enregistré au Bureau de Transfert, livre 124, folio 381.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Michael McQuaile vs Wm J. Woodruff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,139.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs. Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commercial, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Cinq certains terrains,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 16, 17, 18, 19 et 20, dans le carré No 20, bornés par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, selon un plan annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 23 décembre 1870. Les dits terrains mesurant chacun trente (30) pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent cinq (105) pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 16 forme le coin de la rue Live Oak et de l'avenue Nashville; aussi tous les droits, titres, intérêt, réclamation et demande du défendant à un morceau de terre, trente (30) pieds de largeur, s'étendant devant les dits terrains.

2° **Trois terrains** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 13, 14, 15, dans le carré d'ilet No 20, borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, mesurant, au pied américain, selon un plan du dit carré annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 23 décembre 1870, chacun trente (30) pieds de façade rue Arabella, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinq (105) pieds. Le terrain 15 forme le coin des rues Arabella et Live Oak.

Le tout a été acheté par le défendeur de Mme Mary Jane Finnegan, par acte pardevant H. E. Ker, notaire, le 20 janvier 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juillet—23 30—août 6 13 19 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Philip Bernstein et al. Meyer Weil, possesseur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 9,759—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Levée, Chartres, Toulouse et St-Louis, désigné par le No 72 sur un plan déposé en l'étude de F. Lacoste, mesurant vingt pieds 2 pouces de face sur la rue Levée sur cent quarante huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du terrain No 73; soixante six sur la ligne opposée près de la rue St-Louis; de là courant à angle droit, cinq pieds quatre pouces et deux lignes, et ayant une seconde profondeur de soixante quatorze pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur; et vingt-cinq pieds cinq pouces et demi de largeur à l'arrière. Ensemble avec 260 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées et garanties.

Saisi dans la susdite affaire

Conditions: comptant, une somme suffisante à payer la réclamation de la demanderesse, soit $1,550 avec dix pour cent d'intérêt à partir du 1er avril 1882; le montant du stock loan debt et la somme additionnelle de $5,200 de contributions sur les dites actions du capital, avec 8 pour cent [illegible] dites 10 demandes annuelles de contributions de $120 chacune à partir de la date des demandes: les demandes ayant été faites le 1er décembre de chaque année, à partir de 1881 à 1890, inclusivement, et les frais du procès et de la vente et les taxes d'Etat dues sur la dite propriété.

L'acquéreur en outre assumera le reste de la dite hypothèque sur le stock debt non due encore mais sujet à être appelée en vertu de la charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, la somme de $21,700 et l'acquéreur assumant toutes les obligations de l'actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane en vertu de sa charte et de ses lois; et le reste comptant s'il y en a, du prix d'adjudication.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 juillet—21 28—4 11 18 22 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété située dans le Cinquième District.

Mutual Loan and Building Company vs. Mme Anna Alwart et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 32,866 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro quatre de l'ilet numéro 120, borné par les rues Market, Seguin et Evelina, conformément à un plan de A. De Armas du 26 août 1886, annexé à un acte pardevant Wm. H. Seymour, notaire, le 10 août 1886. Le dit lot mesure trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Market, sur une profondeur de cent dix sept pieds deux pouces et six lignes, entre lignes parallèles, sur une largeur de trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 juil—14 21 28 août 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Troisième District.

Alexandre Lamarque vs. Pierre Vergez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,001—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 11 et 12 de l'ilet No 114 [conformément aux livres de l'assessement (ilet 112)] bornés par les rues Chartres, Royale, Flood et l'avenue Caffin. Les dits lots de terre se touchent et mesurent comme suit: Le lot No 11 forme l'encoignure des rues Royale et Flood et mesure trente quatre pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Flood, sur une profondeur de cent trente pieds dix pouces et face à la rue Royale. Le lot No 12 mesure trente et un pieds de face à la rue Flood, sur une profondeur de cent trente pieds dix pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20 27—août 3 10 17 22

PAR LE CONSTABLE.

J. Alexander vs steamboat T. P. Leathers.—No 12,810.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS pour le District Est de la Louisiane.—En vertu d'un writ de fieri facias, je vendrai au plus fort enchérisseur, le SAMEDI, vingt-neuvième jour d'août 1891, à midi, à l'encan principal de la douane, rue du Canal, dans cette ville, la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec le tout et appartenant les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de la Ville de la Nouvelle-Orléans (connue comme Propriété Battare) dans l'ilet No Un A, borné par les rues Delta, Front Canal et Gravier, désigné par le No 7 du dit îlet sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer de la Ville, daté le 21 mai 1866 et déposé au bureau de W. J. Castell, ex-notaire public en cette ville, ayant le dit lot mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Delta, et vingt-cinq pieds de face à la rue Front sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-huit pieds et deux pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.

BUREAU DU MARSHAL DES ETATS-UNIS, Nouvelle-Orléans, 29me jour de juillet 1891.
J. B. DONNALLY, Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
29 juil—29—août 1 8 15 22 29

VENTES A L'ENCAN

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence et café dans le centre des Presses à Coton et des fortes expéditions, coin Sud Peters et St-James, connu comme "Charley's". Ensemble avec la clientèle, installations et le contenu du dit établissement de première classe, et

Un Cottage Double,

Rue Rousseau, entre Jackson et Philip.

Succession de Mme Mary Hawkins.

No 33,269—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 15 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 13 juillet 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-dessous suivante, savoir:

1° Le café et résidence cottage, coin nord-ouest des rues Sud Peters et St James, dans l'ilet borné par les rues Sud Peters, St-James, Tchoupitoulas et Market. Le terrain est composé de 3 lots, Nos 3, 4 et 5, qui mesurent chacun 21 pieds 8 pouces 7 1/3 lignes de face à la rue Sud Peters, sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles; le lot No 5 formant le coin Sud Peters et St-James.

Ensemble avec la clientèle, comptoirs, étagères, installations et le contenu du dit café.

2° Le cottage double No 127 rue Rousseau, borné par les rues Jackson, Philip Rousseau, et Fulton. Le lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Rousseau sur 158 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur.

Dans un voisinage bien amélioré au milieu de toutes les accommodations d'accès facile aux affaires et est toujours occupé par de bons locataires.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur à un et deux ans, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de garanties, les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes de la courante année en outre du prix de l'adjudication et devant déposer dix pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de ventes aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist, notaire.
15 juil—15 26—août 1 8 15

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage double dans le Sixième District.

Nos 763 et 763 1-2 rue Constance, entre Milan et Marengo.

Heinrichs & Dannerman vs Leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 31,719.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 juin 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage en bois à deux corps de logis Nos 763 et 763 1/2 de la rue Constance, entre Milan et Marengo borné par la rue Magazine, ayant 5 chambres de chaque côté, cuve et hangar, bonne cour dans le fond, retiré de la rue. Les chambres ont des tuyaux à gaz prêts pour le gaz. La propriété est de bon ordre, ayant été bâtie il y a quelques années, les chars urbains passent devant la porte; un côté est loué actuellement pour $15 par mois, l'autre côté est vacant. Le terrain mesure 30 pieds de façade rue Constance, 159 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Les taxes de 1891 seront assumées par l'acquéreur, 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant G. C. Pratt, notaire.
4 juillet—4 11 18 25—1 8 août

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un magnifique placement d'argent

La propriété en briques à trois étages, au coin des rues Bienville et Tremé.

Un terrain vague de valeur, rue Colombus, près de la rue Villeré.

Succession de L. H. Fernandez, décédé.

A des conditions faciles. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 15 août 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commercial, premier district—de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. A. Voorhies, juge de la même cour, Division E, actuellement en congé, en date du 10 juillet 1891, dossier No 33,225, pour le compte de la succession de L. H. Fernandez, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Au coin des rues Bienville et Tremé

1° Trois certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Tremé et Franklin, désignés par les Nos 1, 8 et 9 qui se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 1 forme le coin des rues Bienville et Tremé, et mesure 28 pieds, 7 pouces et 8 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur et façade rue Tremé de 107 pieds.

Le terrain No 8 mesure 28 pieds 5 lignes de façade rue Tremé, sur une profondeur de 19 pieds 10 pouces et 7 lignes.

Le terrain No 9 mesure 29 pieds 7 lignes de façade rue Tremé, sur une profondeur de 73 pieds 11 pouces et 7 lignes plus ou moins, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une maison de résidence bien bâtie, agréable, en briques, à trois étages, convertie en ardoises, occupée comme buvette et salle de billard, fabrique de cigares et résidence, avec forge à l'arrière, et capable de rapporter un loyer de $50 par mois, le tout en excellent état.

Terrain rue Colombus.

2° Un certain terrain de valeur, situé dans le Troisième District de cette ville, étant le terrain No 7 du carré d'ilet No 627, borné par les rues Colombus, Kerlerec, Villeré et Robertson, lequel mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Colombus sur une profondeur de 120 pieds 2 pouces et 5 lignes, le tout plus ou moins.

Le tout est d'après des plans que l'on peut voir sur le lieu de la vente.

Conditions.—Pour la propriété décrite en second lieu.
Comptant sur le lieu.

Pour la propriété premièrement décrite, un tiers comptant, et le reste à 1 et 2 ans, avec 7 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité à partir du jour de la vente; et un dépôt de 10 0/0 sur le lieu. Les acquéreurs des deux propriétés assumeront les taxes de la courante année 1891, en sus de leurs enchères.

Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.
12 juil—12 19 26—août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Sixième District.

Un joli cottage double à deux corps de logis

Au coin des rues Jersey et Valence, Dans une localité agréable et convenable.

Succession d'Oscar Fortier, décédé.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 15 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'hon. H. N. Rightor, juge de la même Cour, Division D, actuellement absent en congé, en date du 8 juillet 1891, dossier No 32 954, pour le compte de la succession d'Oscar Fortier, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un joli cottage double.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le terrain No 11, dans le carré borné par les rues Jersey, Laurel, Cadix et Valence, lequel mesure 27 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade rue Jersey, sur une profondeur [illegible] face rue Valence, de 110 pieds, le tout plus ou moins, mesure américaine, d'après un plan que l'on peut voir sur le lieu de la vente.

Les améliorations consistent d'un joli cottage double, deux corps de logis, converti en ardoises, ayant 3 chambres et une cuisine de chaque côté, etc., et donne un revenu de $10 par mois chaque côté.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 par an d'intérêt du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité 10 0/0 payable comptant sur le lieu, et l'acquéreur assumant les taxes pour la courante année 1891, en sus de sa adjudication.

L'acte de vente pardevant Ernest Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 juillet—12 19 26—août 2 9 15

PAR D. E. MORPHY.

Des terrains splendides et bien situés avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville.

No 28,972.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Edward Keena vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, à la demande de John R. Fleton, syndic [illegible], en vertu et conformément à un jugement rendu et daté le 29 juin 1891 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances, etc. situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet qui est borné par les rues [illegible], Rocheblave, Canal et Dolbonde, désignés comme lots Nos 22 et 23 sur un plan de John F. Braun, voyer en date du 20 mai 1884, les dits lots se touchant et mesurant chaque 27 pieds 8 pouces de face rue Gasquet sur une profondeur de 105 pieds 10 pouces 2 lignes, entre lignes parallèles. Les lots forment l'encoignure des rues Gasquet et Rocheblave.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant John J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 juil—7 14 21 28—août 6 8

Splendide magasin bien situé et bâtisse à deux étages dans le fond couverts en ardoises, construits expressément pour le commerce de groceries.

No 28,890—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Charles Desforges vs. Ses Créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, MERCREDI, 2 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, à la demande de John R. Fleton, syndic de l'insolvabilité ci-dessus, en vertu d'un ordre [illegible] rendu le 28 juillet 1891 par l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gaiennie, Erato, Magazine et Constance, anciennement Bartholomew, Magazine, Calliope et Camp, formant le coin des rues Gaiennie et Magazine, et mesurant, en pieds anglais, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine sur 89 pieds 7 pouces de profondeur et de face à la rue Gaiennie.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Henry L. Garland, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er août—1 8 15 22 29—2 sept

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE.— M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. GONTHIER, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport:

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants:

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium: 263 mmgs. par gallon, (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents:

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive:
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Carnege Brothers & Co., à Braddock, Allegheny County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat:

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albouze, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rémunératrice Au coin des rues St-Louis et Roman, deux corps de logis.

Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse, deux corps de logis.

Rue Perdido, entre Galvez et Johnson, cottage à distance de la rue.

Succession de Marie Coyne.

No 33,320—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 juillet 1891, pour le compte de la susdite succession, la propriété de valeur ci-après décrite:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St Louis, Roman, Derbigny et Toulouse; le dit terrain est désigné par la lettre A 18, sur un plan de Geo. de Armas, député voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds de façade rue St-Louis, sur 80 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Roman, formant le coin des rues Roman et St-Louis.

Les améliorations consistent en une maison double en bois converte en ardoises, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse, le dit terrain est désigné par la lettre B, sur un plan de Geo. de Armas, député voyer de ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 28 pieds 5 pouces de façade rue Roman, sur 54 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois, converte en ardoises, ayant quatre chambres, cuisine ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, Johnson et Galvez. Le dit terrain est désigné par le No 15 et mesure 31 pieds de façade rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

ET.

En vertu du même ordre et le même jour que ci-dessus, il sera vendu sur les lieux, rue Roman, entre les rues St-Louis et Toulouse, à dix heures du matin, tous les meubles qui s'y trouvent.

Conditions.—Pour les meubles, comptant; pour les immeubles un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale avec 8 0/0 d'intérêt à partir de leur date jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles des actes de vente. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de l'année 1891 en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente entre les mains des encanteurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Michael Griffin, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 juillet—25—1 8 15 22 29 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage

dans le Cinquième District (anciennement Alger).

Succession de John Zinc.

No 33,187—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 21 juillet 1891, pour le compte de la dite succession—

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 151, borné par les rues Madison, Homer, Jackson et Monroe, mesurant, suivant un plan en l'étude de Wm H. Seymour, en date du 8 mars 1880, 57 pieds 10 pouces plus ou moins de face à la rue Homer sur 94 pieds de profondeur, étant la totalité du lot original No 13 du dit ilet et une portion du lot No 14. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant quatre chambres, etc. etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.
L'acte de vente pardevant Wm. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 juil—25 août 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée du Second District.

Avantageusement située près de la bâtisse de la Compagnie de Brasserie du Sud, coin des rues Marais et Conti.—Une bâtisse en briques à deux étages avec attic, occupée par **Frank Oberle** comme magasin d'épiceries de détail et buvette, **coin St-Louis et Marais.**—Bâtisse en briques à deux étages avec attic, No 216 rue St-Louis.—Une bâtisse en briques à deux étages à l'arrière occupée comme chantier de bois et charbon et Nos 88, 90 et 92 rue Marais.—Une bâtisse en briques à un étage, divisée en trois corps de logis.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Fred'k A. Starcken et als.

No 32,879—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune en vertu et conformément à un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 13 mai 1891, et signé le 25 mai 1891, et conformément aussi aux délibérations et recommandations d'une assemblée de famille homologuées le 1er juillet 1891, la propriété ci-après décrite, à savoir:

5 certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, se touchant tous, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues **Marais, Conti, Tremé et St-Louis,** désignés par les Nos 13, 14, 15, 16, 17, sur un plan de Louis Pilié, daté du 27 novembre 1875, attaché à un acte hypothécaire en date du 21 décembre 1875 fait pardevant Félix Grima, notaire, par Hermann Fredrick Starcken en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Le terrain No 13 forment le coin des rues **Conti et Marais** et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière, l'Allée Starcken, s'étendant de la rue Marais à la rue Tremé, sur 128 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Marais, et 128 pieds 7 pouces 4 2/3 lignes du côté du terrain No 14.

Le No 14 est contigu au susdit terrain et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière de la susdite allée Starcken, sur une profondeur de 128 pieds 7 pouces 4 2/3 lignes du côté du terrain 13, et 128 pieds 8 pouces 1 1/3 lignes du côté du terrain 15.

Le terrain 15 touche au terrain 14 et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, même largeur à l'arrière sur la susdite **allée Starcken,** sur une profondeur de 128 pieds 8 pouces 1 1/3 lignes sur la ligne du côté du terrain 14 et 128 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne du côté du terrain 16. Le terrain numéro 16 est contigu au terrain No 15, et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière sur la susdite **allée Starcken,** sur une profondeur de 128 pieds 8 pouces & 6 lignes, sur la limite du terrain No 15, et 128 pieds 9 pouces 2 2/3 lignes sur la ligne du terrain numéro 17.

Le terrain No 17 est contigu au terrain numéro 16 mesurant 21 pieds 3 pouces de façade rue **Conti,** la même largeur à l'arrière de la susdite **allée Starcken,** s'étendant de la rue Marais à la rue Tremé sur une profondeur de 128 pieds 9 pouces 2 2/3 lignes sur la ligne du terrain numéro 16, et 128 pieds 9 pouces 7 1/2 lignes sur la rue **Tremé.**

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en briques, avec attic, formant le coin des rues **Marais et Conti,** occupée comme magasin d'épiceries de détail et buvette par Frank Oberle, [illegible] chambres, verandah faisant face à la rue Marais, bâtisse en bois à l'arrière, cour briquetée, gaz partout, citerne, murs debout et tous autres débris, etc.

2° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues **Marais, Conti, St-Louis et Tremé;** les dits terrains sont désignés par les numéros 11, 12, 36, sur le plan ou devis mentionné dans le paragraphe ci-dessus, et mesurant comme suit, savoir: le terrain numéro 11, 21 pieds 3 pouces de façade rue St-Louis, même largeur à l'arrière, sur 128 pieds 8 pouces 1 1/3 lignes de profondeur, sur la limite du côté de la rue Tremé, et 128 pieds 7 pouces 4 2/3 lignes sur la limite qui le sépare du terrain No 12.

Le terrain numéro 12 forme le coin des rues **St-Louis et Marais,** mesurant 21 pieds 3 pouces de façade rue St-Louis, sur 70 pieds de profondeur et de façade rue Marais. Le terrain numéro 36 à l'arrière du terrain No 12, mais en est séparé par un passage et mesure 21 pieds 3 pouces de façade sur l'**Allée Starcken,** ci-dessus mentionnée, dans le paragraphe Un, sur 50 pieds de profondeur et de façade rue Marais.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages avec attic, formant le coin des rues **St-Louis et Marais,** ayant au rez-de-chaussée un magasin, deux chambres à l'étage supérieur, attic, cuisine en briques, bâtisse attachée à la bâtisse principale avec une chambre au rez-de-chaussée, et trois chambres à l'étage supérieur, citerne, etc; aussi, une bâtisse en briques à un étage, converte en ardoises, bâtisse divisée en trois corps de logis désignés par les numéros municipaux 88, 90, 92 rue **Marais,** ayant cinq chambres, hydrant, lieux d'aisance, etc.; aussi une bâtisse en briques à deux étages à l'arrière du terrain No 11 avec 4 chambres, citerne, hydrant, auvent, etc, occupée comme chantier de bois et de charbon, et portant le numéro municipal 216 rue St-Louis.

Conditions—Comptant à la vente.

Les actes de ventes pardevant Thos W. Collins, notaire, (bureau, bâtisse Morris, coin Camp et Canal), aux frais des acquéreurs.
4 juil—4 11 18 25—août 1 8

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Machines, Bouilloires, Comptes ouverts, etc.

Dans l'affaire de John H. Langman vs. Ses Créanciers.

No 33,152—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau, 25 Commercial place.—VENDREDI, 14 août, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 juillet, 1891, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur les lieux au coin des rues St-Claude et Montegut:

Un lot de machines, consistant en une bouilloire, engin, raboteur, etc.; aussi, un lot de comptes ouverts.

Le tout d'après un inventaire enregistré dans le bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant.
5 août—5 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE EN BOIS, ARDOISE, No 563 rue Conti.

Succession de Jacob Hubert et Johanna Kimmele, sa femme.

No 33,243—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau, 25 Commercial place—SAMEDI, 8 août, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er juillet 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, White, la Promenade Carondelet et la rue Dupré, désigné par le No 12, mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes sur la rue Conti, 106 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 11, et 107 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 13. Ensemble avec un cottage en bois couvert en ardoises, contenant six chambres, deux citernes, hangars, lieux d'aisances, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et privilège du vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. Les taxes de 1891 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
5 juil—5 11 18 25 août 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

BEAU COTTAGE EN BOIS,

—ET—

Bâtisse à deux étages à l'arrière, No 323 rue Première.

Succession de John Mosey.

No 33,414—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur — Bureau No 25 Commercial Place—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 22 juillet 1891 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Philip, Dryades, et St-Denis, mesurant trente pieds de face à la rue Première, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-deux pieds et six pouces, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, d'après le plan exposé à la Bourse.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant du prix à la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.
31 juil—31—août 8 15 22 29

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements de choix dans des propriétés foncières bien situées et d'un bon rapport.

Cottages doubles attrayants, d'un rapport constant, Nos 382 et 382 1/2 rue Annonciation, entre les rues St-André et Joséphine, et le grand et beau terrain adjacent pour bâtir.

Joli cottage simple en bois, No 412 rue Annonciation.

—ET LE—

Magnifique cottage double, Nos 408 et 410 rue Annonciation, entre la rue Joséphine et l'avenue Jackson.

Le tout est avantageusement situé pour la location dans un des meilleurs quartiers de la partie inférieure du Quatrième District.

Succession de Mme Lizette Krekeler, veuve de William Krekeler.

No 31,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 7 juin 1891, rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir—

1° **Le joli cottage double bien bâti** Nos 382 et 382 1/2 rue Annonciation, dans le carré borné par les rues Chippewa, St André et Joséphine, dans le Quatrième district de cette ville, retiré du trottoir, permettant d'avoir un parterre galerie de façade, 5 chambres, et salle de bain, cuve, auvents, citerne, etc. [illegible] Le lot mesure 30 pieds 11 pouces 7 1/4 lignes de face à la rue Annonciation sur 126 pieds de profondeur, [illegible]

2° **Le terrain de choix pour bâtir,** touchant et dans le même district et îlet que la propriété premièrement ci-dessus décrite, mesurant 20 pieds 11 pouces 7 1/2 lignes de face à la rue Annonciation sur 126 pieds de profondeur, d'après un plan dressé par O. J. Morel, daté le 27 mai 1847, et déposé en l'étude de Octave Morel, notaire en cette ville, [illegible] plan original de la ville de Lafayette. Un bon site pour résidence ou commerce bien placé.

3° **L'attrayant cottage résidence double** Nos 408 et 410 rue Annonciation entre Joséphine et l'avenue Jackson [illegible] et donnant un revenu de $312 par an. Le lot est de dimensions plus grandes que d'ordinaire et est désigné par la lettre A sur un plan dressé par Hunter Stewart, Esq., député voyer de la ville, [illegible] 35 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, [illegible] plan original de la ville de Lafayette, lequel dit lot No 8 mesure en mesure française 60 pieds de face à la rue Annonciation sur 149 pieds 10 1/2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. A un îlet seulement de l'avenue Jackson [illegible] et toujours occupé par de bons locataires.

4° **Le joli cottage simple en bois** No 412 rue Annonciation, dans le même district et carré d'ilet, et touchant à la propriété ci-dessus troisièmement décrite, contenant 3 chambres, [illegible]

Ces emplacements de propriétés de choix et sites pour bâtir sont bien situés pour résidence [illegible] tous ceux cherchant des placements de première classe ne devraient pas négliger cette occasion. Voir les plans à la Bourse.

Termes et Conditions.—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, [illegible] les acquéreurs devront assumer les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 juil—8 11 18 25—août 1 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Alger.

Cottages doubles et simples.

Succession de Mme Caroline Sophie Elisabeth Carstens, veuve en premières noces de Charles Beyer et femme décédée de Adam L. Hasling.

No 32,451—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 5 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Thomas C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de N. H. Rightor, juge de la dite cour, Division D, maintenant absent en congé, daté du 22 juillet 1891, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

1. **Le beau cottage-résidence double,** Nos 37 et 37 1/2 rue Patterson, et grand lot s'étendant en travers de l'ilet et faisant face aussi à la rue Villeré dans l'ilet autrement borné par les rues Barthélemy et Lavergne, dans le Cinquième District de cette ville. Le dit lot est désigné par le No 2, d'après une esquisse faite par C. W. Lewis, voyer, en date du 19 avril 1861, et mesure conséquemment 36 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Patterson, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Villeré, sur 159 pieds 5 pouces de profondeur sur le côté de la ligne près de la rue Barthélemy, et 137 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne opposée du côté de la rue Lavergne. Les améliorations comprennent le cottage double en bois, Nos 37 et 37 1/2 rue Patterson contenant en tout 6 chambres, allée de côté, citerne, hangars, cours devant et à l'arrière à chaque demeure; loué à raison de $14 par mois.

2. **Le cottage simple en bois** sur la rue Chestnut, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Peters et [illegible]. Cinquième district de cette ville, contenant 4 chambres dans la bâtisse principale et 2 chambres dans la bâtisse inférieure, citerne, allée de côté et cour. Loué $7 par mois. Le terrain mesure d'après un croquis dessiné par A. DeArmas, voyer, attaché à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 28 décembre 1883, 35 pieds de face à la rue Chestnut sur 99 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente, jusqu'à paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat, et toutes les clauses usuelles de garantie, le pacte de non aliénando, les polices d'assurance transférées et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent du prix de la vente sera requis.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant les notaires suivants: [illegible]
1er août—1er 8 15 22 29—sept 5

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

Avis aux Créanciers.

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency). Washington, D. C., 9 mai 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 3 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $90 606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveaux dividendes aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont on nome suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM, Contrôleur de la circulation. (Comptroller of the Currency)

M. Aronstein, F. Alpuente, Joseph Batz, A. Bayhi & Co., W. R. Ball, B. Benjamin & Co., Louis Balleo, L. Bebelot, J. Brandao, J. F. Bartholomy, Bornio & Bro., U. Barbe, J. A. Blaffer & Co., Jean Baliencio, Samuel Bendera, James D. Coleman, Amedie Couturie, Lucy Curtis, [illegible] Fire Co. No. 9, P. Casso, agent, Eugene Coulon, J. Cassard, J. H. Chipot, Louis Chaplain, Etienne Dubois, Mme Louis De Gallo, T. B. Dunbar, P. Dejan, Arthur Denis, Dominique Doux, O. Drouet, A. Demestre, Davallier & Co., S. Escoffier, Percival Forgey, F. B. Fleitas, J. A. Fernandez, Fritz & Brandes, J. B. Frank, Gustave Furste, Felber & Gonsenheim, [illegible], Joseph Gatsinger, T. Generally, Isidore Gerard, [illegible] & Kelly, G. E. Gardner & Co., S. Guinault, R. J. Hamilton, J. M. Homann & Co., Mme Anna Hill, U. O. Holtz, Marx Israel, Johnson & Manson, Jeannenaud & Co., B. Jahrens, Harriet Johnson, [illegible], Dr E. Kunzemann, [illegible], O. L'Hote & Co, [illegible], Laborisse & Dehls, T. Lafon, G. A. Lanaux, A. Montaine & Co, [illegible], M. Mann, P. Macon, [illegible], Succ. de Philip McCabe, Lucien Malle, A. May, [illegible], Michael Meilleur, Merten & Ball, A. Olivier & Co, S. Pablo, [illegible], A. Petit, H. Pedarre, [illegible], P. Pons, [illegible] Fils, E. Roger & Co., [illegible], J. R. Sarracin, G. Schmidt, Strauss, R. Smith, [illegible], Smith & Co, [illegible], D. H. Symart, [illegible], David Staudt, [illegible], A. Tesson, [illegible] M. Todd, W. Van Benthuysen, [illegible], Wm. Whan, Succ. de Wilkerson & Mosely, W. Wagner, B. Zell & Co.

A. M. Agelasto, [illegible], Dr. J. Bordes, W. R. Ball, adm., A. Bedault & Co., [illegible], F. Belden, [illegible], E. Beltran, [illegible], J. A. Bordenave, Comagerie & Lambert, F. Galloway, agent, P. Cere, Francois Carrere, Cassidy & Miller, P. Casso, H. Connell, L. Charest, Herman Curtius, John Crickard, [illegible], P. Duchesne, A. Dumestre, J. O. Denis, [illegible], George Dugan, G. M. Doll, M. T. Ducros, A. De Sainte Gême, Manuel Elliott, [illegible], Foley, Conger & Co., [illegible], Charles Fitz, M. Faller, [illegible], Generally & Allen, A. Grouchy, Fred Good, [illegible], Howard Gorman, [illegible], Hermes & Vignes, [illegible], O. B. Johnson, [illegible], Emile Kern, Kendig & Co, [illegible], R. Laplace, [illegible], Lang & Bernheimer, [illegible], Charles Menson, [illegible], E. Musgrove, agent, [illegible], Orville Marigny, V. Maignan, E. Marks, [illegible], R. D. Ogden executor, [illegible], Perkins, Swenson & Co, E. R. Packard, [illegible], Planters Cotton Press, S. Rahner, J. Reviere, [illegible], William Sweets, [illegible], Swarbacker & Dryer, [illegible], Schneider & Zuberbier, J. Siegfried & Co, [illegible], J. J. Stewart, F. Soublet, [illegible], Alfred Shaw, [illegible], E. A. Terrebonne, J. T. Todd & Co, S. A. Tyler, [illegible], L. A. Wiltz, James Wilson, [illegible] & Co.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annunciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Independance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Reynés et Dauphine.